

**DATE :** Mercredi 18 novembre 2015, 17h00 à 18h00

**LIEU :** Salle du Conseil communal - Grosse Maison - 1185 Mont-sur-Rolle

**SECRETAIRES :** Mesdames Françoise Hausammann et Elisabeth Débenay

**PARTICIPANTS :** liste annexée

### 1. Ouverture et bienvenue

17h00, Monsieur Daniel Oyon, Président de l'Assemblée générale souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

La majorité des membres affiliés étant représentée, l'Assemblée générale est ouverte.

L'ordre du jour est accepté tel quel.

La distribution des cartes de vote est effectuée et Mesdames Julie Jortay et Nicole Fazan-Duvoisin, collaboratrices au Réseau Santé la Côte, sont désignées scrutatrices.

### 2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 22.04.2015

Le procès-verbal est adopté et son auteur remercié.

### 3. « Charte du proche aidant » dans les établissements de santé : GHOL, Cliniques La Lignière et Bois-Bougy et « Carte d'urgence » de la Fondation de La Côte

Monsieur Jean-Luc Tuma, Directeur des soins et des services médico-techniques au GHOL, Hôpital de Nyon, présente le projet de « Charte du proche aidant » travaillé par les trois établissements susmentionnés. Cette charte, déclinée avec le logo de chaque établissement, atteste de l'engagement commun des trois directions susmentionnées à reconnaître l'importance du proche aidant et à promouvoir des pratiques professionnelles qui octroient à ces personnes une reconnaissance, un droit à l'information et au répit. Les trois chartes sont annexées au présent procès-verbal.

Cette charte a été présentée à l'occasion de la journée intercantonale du proche aidant du 30 octobre 2015. A cette occasion, les trois établissements ont tenu des stands d'information assurant ainsi une large diffusion du document. Ce dernier a également été adressé au Service des assurances sociales et de l'hébergement (SASH) du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS).

La plus-value de cette démarche est dans le partage d'expériences professionnelles propices à faire évoluer les pratiques et *de facto* la charte. Monsieur J.-L. Tuma précise que dans une prochaine édition, un huitième article devrait figurer. Celui-ci traiterait de la dimension d'apprentissage de certains soins par le proche aidant. L'enjeu demeure toujours l'identification du proche aidant. Le port d'un badge « proche aidant » sera à ce titre facilitateur.

Monsieur Jacques Charbon, Directeur de la Fondation de La Côte, félicite les trois établissements pour leur projet qui comme celui de sa fondation contribue à la prise en considération de l'importance du rôle du proche aidant dans les institutions de soins. La Fondation de La Côte en collaboration avec l'Association de Proches Aidants ont œuvré à la mise en place d'une carte d'urgence délivrée par l'un des CMS de la région et l'Association de Proches Aidants. Sur cette



carte figure le nom de la personne, le fait qu'elle s'occupe d'un proche et le nom du CMS qui a enregistré ces informations. Dans le cas où la personne ne pourrait plus s'occuper de son proche suite à un accident ou une hospitalisation, le CMS peut déclencher l'aide dont le proche a besoin. De même à l'hôpital, cette carte permet au proche aidant d'être identifié. Monsieur J. Charbon précise qu'il n'est pas nécessaire d'être client d'un CMS pour pouvoir bénéficier de la carte. A terme, ce document devrait permettre d'enregistrer les directives anticipées.

#### **4. Evolution du Bureau régional d'information et d'orientation (BRIO)**

Madame Elisabeth Débenay, Secrétaire générale, présente Monsieur Stéphane Grosjean, Chef de projet BRIO depuis le 1<sup>er</sup> août 2015. Après cinq années au service du système d'information des Réseaux vaudois, Monsieur S. Grosjean bénéficie d'une excellente connaissance du BRIO et plus largement des réseaux.

Madame E. Débenay et Monsieur S. Grosjean commentent les slides remis en annexe. Il est rappelé que le BRIO, financé par le Réseau Santé la Côte, comprend des infirmières de liaison, des coordinatrices ainsi qu'une assistante sociale (poste à repourvoir). Ses principales missions sont d'informer, d'orienter, de coordonner l'offre et la demande en hébergement et d'assurer la liaison à la sortie de l'hôpital. La BRIOCHE, dossier informatisé commun avec la liaison et l'orientation, assure le suivi des dossiers et fournit des données statistiques. La particularité du BRIO du Réseau Santé la Côte est le rattachement des infirmières de liaison aux institutions. Ce financement est régi par une convention entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2015. En termes de dotation, le BRIO comprend 11.64 EPT d'infirmières de liaison réparties entre les institutions, 2.8 EPT (équivalent plein temps) d'infirmières de coordination et 0.8 EPT d'assistante sociale. 4'367 demandes d'orientation ont été enregistrées entre janvier et septembre 2015. L'activité en constante augmentation s'explique par l'augmentation de la population âgée.

Les actions à mener pour le développement du BRIO sont, notamment, la mise en place d'une démarche qualité avec les partenaires, la création de formations ciblées pour les collaborateurs ainsi que la promotion de la collaboration avec les médecins traitants, les partenaires sociaux et les communes. Un plan d'action a été validé par le Comité exécutif du Réseau Santé la Côte.

#### **5. Reporting financier au 30 septembre 2015**

Pilotage (slide 2) : les excédents s'expliquent par la vacance du poste de secrétaire général durant les mois de janvier et février et par les tâches de comptabilité qui ont été reprises par le Réseau Santé la Côte, versus leur déléation à un cabinet comptable.

BRIO (slide 3) : l'excédent s'explique par la vacance du poste de chef projet jusqu'au 1<sup>er</sup> août 2015 ainsi que celle du poste d'assistance sociale dès le 1<sup>er</sup> août 2015.

CHYPCI (slide 4) : les cours ne nécessitant plus un investissement en temps pour leur conceptualisation, le budget n'a pas été utilisé.

DIABOUEST (slide 5) : le Réseau Santé la Côte demandera au Programme cantonal diabète (PcD) d'utiliser les excédents pour couvrir le déficit consécutif à la résiliation du contrat avec Medlink en 2016 et aux transferts de données qui devraient en résulter.

Soins palliatifs (slide 7) : les activités ont été moins nombreuses que celles prévues.

Centre de la mémoire (CM) (slide 8) : l'écart s'explique par le remboursement du salaire du psychologue facturé par erreur en 2014.

Proches aidants (slide 9) : le non dépensé résulte de la réorientation du projet.

En conclusion, le reporting financier présente une situation saine.

#### **6. Validation du budget 2016**

Pour mémoire, le budget V0 a été présenté à l'Assemblée générale du 22 avril 2015.

Pilotage (slide 2) : il est proposé un renforcement du secrétariat général par un appui administratif et financier, de secrétariat ainsi que par un poste de chargé de projet qui figurait déjà au budget



2015 sans avoir été utilisé. Un montant pour la mise en place de directives figure sous mandat.

BRIO (slide 3) : il est proposé une augmentation des postes d'infirmières de liaison correspond à 1.7 EPT La dotation est conforme à la règle de calcul pour 1'000 habitants de plus de 75 ans mentionnée dans la directive cantonale BRIO 2. Par ailleurs et en application de la convention de sous-traitance signée par le Réseau Santé la Côte, le GHOL, l'EHC et la Fondation Silo le 11 septembre 2015, il a été ajouté 1 % de la masse salariale pour la formation.

Les frais généraux ont été augmentés pour assurer la mise en œuvre du plan d'action BRIO.

CHYPCI (slide 4) : un montant de secrétariat a été mis au budget pour secrétariat relatif à l'organisation des cours

Programme cantonal diabète - PcD (slide 5) : les cours de sensibilisation à l'éducation thérapeutique sont repris par le Réseau Santé la Côte, en 2015 ils étaient financés par le PcD.

Diabouest (slide 6) : pour information d'ici fin décembre 2015 la convention entre le Réseau Santé la Côte et l'EHC, Clinique La Lignière et la Fondation de La Côte sera signée. Le budget intègre la résiliation de Medlink au 31 mars 2016.

Soins palliatifs (slide 7) : la dissolution des fonds affectés est demandée par le canton.

Centre Mémoire (CM) (slide 8) : l'EHC souhaite augmenter les ressources humaines pour faire face à la demande de consultations.

Consultation ambulatoire de gériatrie (CAG) (slide 9) : cette nouvelle prestation, sous la responsabilité de l'EHC, s'inscrit dans la politique « Vieillesse et santé » du Canton. Elle consiste dans des interventions de 2<sup>ème</sup> ligne venant en appui aux médecins traitants. Elle comprend des consultations ambulatoires ainsi que des suivis à domicile de situations à risque après un passage aux urgences, une hospitalisation ou une situation de crise. L'équipe pluridisciplinaire comprend des compétences de gériatres, d'infirmières, de physiothérapeute et de secrétaire médicale qui travaillent en étroite collaboration avec le Centre Mémoire. Cette consultation se situe sur le site d'Aubonne.

Proches aidants (slide 10) : le budget - solde 2015 - couvrira, notamment, le recours à un mandataire pour élaborer, d'entente avec les partenaires du Réseau Santé la Côte, une charte pour les proches aidants dans les EMS.

En conclusion, le budget 2016 est supérieur à celui 2015, son financement devrait être assuré par le Service de la Santé Publique sans avoir recours à une demande d'augmentation des cotisations 2016.

Décision : le budget est approuvé à l'unanimité. Il sera envoyé au Service de la Santé Publique pour validation.

#### **7. Nouveaux membres associés volontaires**

Le Réseau Santé la Côte est heureux d'accueillir deux nouveaux membres associés volontaires : L'Association vaudoise du diabète représentée par Madame Vlasta Mercier et l'Association de proches aidants, représentée par Madame Waltraut Lecocq sa présidente. Le Docteur Laurent Christin leur souhaite la bienvenue.

#### **8. Proposition(s) individuelle(s)**

Pas de proposition individuelle

#### **9. Divers**

Madame E. Débenay félicite Madame Karine Delapierre, infirmière coordinatrice pour l'obtention



avec BRIO du CAS « Orientation et liaison dans les réseaux de soins ». Mesdames Nicole Fazan-Duvoisin et Catherine Jacquemard, infirmières coordinatrices au BRIO, sont quant à elles remerciées pour leurs dix années de collaboration au Réseau Santé la Côte.

La séance est levée à 18h.

Monsieur D. Oyon accueille Dr Stefanie Monod, Cheffe du service la santé publique qui présente les enjeux du système de soins.

Daniel OYON  
Président de l'Assemblée Générale

Elisabeth Débenay  
Secrétaire Générale

Annexes : Liste des présences

Présentation Assemblée générale

Présentations Budget 2016 et Etats financiers au 30 septembre 2015

Chartes proches aidants GHOL, Clinique La Lignière, Clinique Bois-Bougy